



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution de l'art. L 121.10 du Code des Communes

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire :

**LE LUNDI 8 JUILLET 2024 À 19 h 00**

**A la mairie**

### ***ORDRE DU JOUR***

➤ BUDGET – FINANCES

- Décision modificative N°2
- Tarifs restaurant scolaire 2023-2024
- Tarifs garderie périscolaire 2023-2024

➤ FONCIER

- Aménagement zone hôtelière 1Aub – Le Bois de la Croix – CLR HOTELS
- Echange de terrains entre la commune et Mme Suzanne BOUVIER – Les Crêtes de Montolivet – La Rochette – Les Charmettes
- Convention de servitudes ENEDIS – Parcelle E 467 – Lieu-dit Les Echapeaux

➤ PERSONNEL

- Modification tableau des emplois : Avancements de grade 2024
- Création emploi CDD Service périscolaire

➤ AFFAIRES GENERALES

- Convention avec Communauté d'Agglomération Arlysère pour la prise en charge des animaux errants ou abandonnés au chenil intercommunal Arlysère
- Affaires diverses

Le Maire  
Jean-Michel VORGER

